

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DU SUJET DE DONNÉES

Guaranty Trust Bank (Rwanda) Plc (GTBank) sollicite votre consentement pour collecter et utiliser vos données personnelles conformément à la loi Nº 058/2021 du 13/10/2021 relative à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée.

Ce consentement vise à vous fournir des informations claires sur la manière dont nous collectons et utilisons vos données personnelles.

La banque collecte et traite des données dans les catégories suivantes :

- 1. Informations d'identification personnelle pour les vérifications KYC (Know Your Customer) et la vérification de l'historique de crédit.
- 2. Données essentielles pour la fourniture de services bancaires.
- 3. Informations utilisées pour divers modes de communication, y compris le courrier postal, les appels téléphoniques, les messages texte et les courriels.

La banque collabore et peut partager les données personnelles avec des agents, des entités gouvernementales, des tiers, des institutions financières locales et internationales afin d'améliorer la prestation de services. Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits en nous contactant à l'adresse : isurw@gtbank.com. Ces droits comprennent l'accès, la rectification, l'effacement, la limitation du traitement, la portabilité des données et l'opposition.

En signant, je reconnais avoir lu et compris le contenu de ce consentement, et donne volontairement l'autorisation à la banque de traiter mes données personnelles telles que décrites ici.

Consentement accordé par:

■ Moi-même								
Numéro d'identité/pass	seport:	Numéro de compte						
☐ Parent	☐ Représentant	☐ Tuteur légal						
Au nom du mineur : Nom du mineur : Numéro d'identité/passeport : Numéro de compte	:							
: :								
Signature:	Date:							
Nom:								
☐ Entité/Organisation Nom: Numéro de compte :		Numéro d'enregistrement:						



Représentant légal 1.Nom: 2.Nom: 3.Nom:	Signature: Signature: Signature:
Réservé à l'usage de la banque unic Noms du personnel : Signature et cachet:	ID du personnel:
Veuillez visiter notre site Web pour consulthttps://www.gtbank.co.rw/privacy-policy	ter notre politique de confidentialité:



Formulaire A



Guaranty Trust Bank (Rwanda) plc

Catégorie de compte (cocher la case appropriée)	: (obli	gatoire)																										
Compte Easy Sav	ı	_	_	coun		G	T Agu	ıka		Sn			ls Sav			GTSa Pers	onal				GTSu	ıgira			GTC	rea8		
Compte	Seni	or	A	utre	S						De	vise	: R\	WF	L	\$	£			Autr	es							
Veuillez remplir ce for Les caractères et les suivant :								au s	tyle	Α	В	С											\	/euil	lez (colle	r une	e
Agence:																							F	ohoto	o d'i	ident	tité	
Numéro de compte : (pour usage officiel seulement)																												
INFORMATIONS PI	ERS	ONNI	ELL	ES																								
Titre:		N		de oligatoi	fami re)	lle:																						
Prénom:																												
Autre(s) nom(s):																												
État civil : Célil (cocher la case appropriée)	batai	re:		Ma	arié(e):						tres: précise									nre:		me		F	Femr	ne:	
Lieu de naissance:															Dat	e de	naiss igatoii											
Classe socio-économic	que c	des cli	ents	s: [Jour		mois				année		
Numéro d'identification (si disponible)	on fis	cale:																										
Niveau d'éducation: (obligatoire)																							\perp		\perp	\coprod		
Objectif du compte : (obligatoire)							L																					
Nationalité (obligatoire)	Rwa	ndais	e	_		Aut	tres			(veuille	z préd	ciser)	_	1	7								_		_			
Numéro de permis de (pour les non-rwandais)	résic	lence	:													umér igatoire				néricair	ns)				\perp			
Date de délivrance du (pour les non-rwandais)	ı perr	mis :	Jo	ur		mois			ar	nnée		Da	ate d			ion d			:	Jour		moi	is			anné	ie	
Quelle est la relation (du cli	ent a	vec l	a ba	nque	?																	\bot					
Type de relation: (obligatoire)	Rela	ation	dire	cte	ou in	dire	cte av	vec	la b	anqı	ıe:				Р	artie	noi	n lié	e:									
COORDONNÉES DE	E CO	NTA	СТ																									
Adresse de résiden	ce																											
Numéro de maison/p	oarce	elle :									No	o de	e la r	ue: [
Village:																												
Cellule:													S	ecte	eur:													
District:													Pr	ovir	ice:													
Adresse postale: (si différente de l'adresse de réside	ence)																											
uméro de téléphone	e mo	bile:												Aut	re r	num	éro:											
E-mail:																							Τ			\top		

	IFICAT			atoire)																	
Carte d'identité nationale								pas	seport												
Numéro d'identité / Numéro d	e passeport	:																			
Date de délivrance:	Jour	mois		anne	áa		Dat	e d'exp	ration:	Jou		mois			année						
SERVICE(S) DE COM	IPTE REC	QUIS (VEU			ЭСНІ	ER L	ES O	PTIOI	IS A	PPLI	CAE	LES	S CI-	DES	SSO	US)				
Banque en ligne (des frais s'appliquent) Rel	evé de comp nai:	ote par		Carte		bit clas rais s'app		FRW:			te GT(es frais s					Carte (des fr	e Plati rais s'ap	ine Fl oplique	RW nt)		
Alerte SMS (des frais s'appliquent)			Ale	rte par	e-mai	I			Bar (de:	que N frais s'ap	1obile			(de	es frais	Tok s'appliq	- 1				
Numéro de téléphone portable: (for mobile banking and SMS alerts)	0 7							email ale		and											
* Veuillez consulter le Key Fact State *Les services de banque en ligne pré Préférences de relevé:		ectionnés s		omatiqu	uement		lors de l		e du com					s sur la	platef mestr		electror	nique i		teront (
Demande de carnet de chèque (des frais s'appliquent)	es:	24 feuille	es	2	24 feui	lles (ex	press)														
Confirmation de chèque: Soul	naitez-vous p	ré-confir	mer vo	os chèc	lues?	O	ui	Non													
Seuil de confirmation de chèqu		nse à la q uil de confir							er le seu	l										I	
Je/nous reconnaissons par la pi plc à créer et/ou activer les serv				vices d	emano	dés tels	qu'ind	liqués d	ans le D	ocume	nt d'In	forma	tion C	lé et a	utori	sons (Guarai	nty Tr	rust Ba	ınk (Rv	wanda)
Nom								Signatu	re			_									
DÉTAILS PROFE	SSION	NFI S	(obli	igatoire)				<i>y</i>					Jo	our		Mois			Ann	ée	
F-	nployé	_	vaille	_		S	ans er	nploi					D.					í	Étudia	<u></u>	
Statut professionnel: Er		ind	épend	dant _			7						n.	etraité	=			٠	Luuic		
			1 1																		
(veuillez préciser Revenu annuel moven salaire																					
Revenu annuel moyen salaire Salaire: (a) Moins de 200 000) Frw	(b	o) 201 (000 Fr	w - mo	ins de	1 milli	on Frw				(c) 1	millic	on Frw	/ - mo	ins de	e 2 mi	illions	s Frw		
Revenu annuel moyen salaire				1					millions	Frw				on Frw lions F					l	-rw	
Revenu annuel moyen salaire Salaire: (a) Moins de 200 000	oins de 4 mi	illions Fr	w	(e) 4	millior	s Frw	- moin	s de 20	millions 400 mi		rw	(f) 2	20 mil		Frw -	moin	s de 4		l	Frw	
Revenu annuel moyen salaire Salaire: (a) Moins de 200 000 (d) 2 millions Frw- m	oins de 4 mi	illions Fr	w	(e) 4	millior	s Frw	- moin	s de 20			rw	(f) 2	20 mil	lions I	Frw -	moin	s de 4		l	Frw	
Revenu annuel moyen salaire Salaire: (a) Moins de 200 000 (d) 2 millions Frw-m (g) 40 millions Frw-Fréquence des revenus:	oins de 4 mi	illions Fr	w	(e) 4	millior	s Frw	- moin	s de 20			rw	(f) 2	20 mil	lions I	Frw -	moin	s de 4		l	Frw	
Revenu annuel moyen salaire Salaire: (a) Moins de 200 000	oins de 4 mi	illions Fr	w	(e) 4	millior	s Frw	- moin	s de 20			rw _	(f) 2	20 mil	lions I	Frw -	moin	s de 4		l	Frw _	
Revenu annuel moyen salaire Salaire: (a) Moins de 200 000	moins de 4 mi	illions Fr	w	(e) 4	millior	s Frw	- moin	s de 20			rw	(f) 2	20 mil	lions I	Frw -	moin	s de 4		l	Frw	
Revenu annuel moyen salaire Salaire: (a) Moins de 200 000	noins de 4 mi	illions Fr	w	(e) 4	millior	s Frw	- moin	s de 20			rw	(f) 2	20 mil	lions I	Frw -	moin	s de 4		l	Frw	
Revenu annuel moyen salaire Salaire: (a) Moins de 200 000	e:	illions Fr	w	(e) 4	millior	s Frw	- moin	s de 20			rw	(f) 2	20 mil	lions I	Frw -	moin	s de 4		l	Frw	
Revenu annuel moyen salaire Salaire: (a) Moins de 200 000	e:	illions Fr	w	(e) 4	millior 80 mi	s Frw	- moin	s de 20			rw _	(f) 2	20 mil	lions I	Frw -	moin	s de 4		l	Frw	
Revenu annuel moyen salaire Salaire: (a) Moins de 200 000	e:	illions Fr	w	(e) 4	millior 80 mi	Ilions F	- moin	s de 20		lions F	rw	(f) 2	20 mil	lions I	Frw -	moin	s de 4		l	Frw	
Revenu annuel moyen salaire Salaire: (a) Moins de 200 000	e:	illions Fr	w	(e) 4	millior 80 mi	Ilions F	- moin	s de 20	400 mi	ur:	rw	(f) 2	20 mil	lions I	Frw -	moin	s de 4		l	Frw	
Revenu annuel moyen salaire Salaire: (a) Moins de 200 000	e:	illions Fr	w	(e) 4	millior 80 mi	Ilions F	- moin	s de 20 oins de	400 mi	ur:		(f) 2	20 mil	lions I	Frw -	moin	s de 4		l	Frw	
Revenu annuel moyen salaire Salaire: (a) Moins de 200 000 (d) 2 millions Frw-m (g) 40 millions Frw- Fréquence des revenus: (obligatoire) Secteur d'activité: (obligatoire) Nombre de personnes à charg Nom de l'entreprise / employ Adresse de l'entreprise / employ Cellule: District: Nature de l'entreprise /	e:	millions From millions	w	(e) 4	millior 80 mi	Ilions F	- moin	s de 20 oins de	Secte Provin	ur:		(f) 2	20 mil	lions I	Frw -	moin	s de 4		l	Frw	
Revenu annuel moyen salaire Salaire: (a) Moins de 200 000 (d) 2 millions Frw-m (g) 40 millions Frw-Fréquence des revenus: (obligatoire) Secteur d'activité: (obligatoire) Nombre de personnes à charge Nom de l'entreprise / employ Adresse de l'entreprise / employ Cellule: District: Nature de l'entreprise / occupation:	e:	millions From millions	w	(e) 4	millior 80 mi	Ilions F	- moin	s de 20 oins de	Secte Provin	ur:		(f) 2	20 mil	lions I	Frw -	moin	s de 4		l	Frw	
Revenu annuel moyen salaire Salaire: (a) Moins de 200 000 (d) 2 millions Frw-m (g) 40 millions Frw-Fréquence des revenus: (obligatoire) Secteur d'activité: (obligatoire) Nombre de personnes à charge Nom de l'entreprise / employ Adresse de l'entreprise / employ Cellule: District: Nature de l'entreprise / occupation:	e:	illions From millions illions From millions illions From millions illions From millions illions From millions	Frw	(e) 4	millior 80 mi	Ilions F	- moin	s de 20 oins de	Secte Provin	ur:		(f) 2	20 mil	lions I	Frw -	moin	s de 4		l	Frw	

CETTE SECTION EST RÉSERVÉE UNI	IQUEMENT	A SMAK	I KIDS SAVI	E (SKS)	(obligato	oire)																	
Nom du mineur:																							
Numéro d'identité / Passeport du mineur :							Nom	de l'	école	de Sı	mart	Kid :											
Classe de Smart Kid: (Le compte SKS sera converti en un	ı compte d'é	pargne	normal à l'â	ge de 18 a	ans, et le	parent/	tuteur o	donner					e du r pérer le			Jou	r	M	ois		Ann	ée	
CETTE SECTION EST RÉ				_				gatoire			1												
Nom de l'école/institution	n: ——																						
Adresse de l'école:																							
Domaine d'études : ——												Vive	au d'é	stude	as ac	امينا							
Date prévue de graduatio	on :						_		Dur	ée di			au u e	tuut	zs ac	tuer.							
(Le compte GTCrea8 sera converti en un compte normal à la fin de vos études).																							
DÉTAILS SUPPLÉMEN				obligatoir	re)															1			
Nom des propriétaires bé	énéficiair	es (s'il	y en a):			<u> </u>																	
Nom du conjoint (si appli					_	<u> </u>																	
Numéro d'identité nation (obligatoire)	nale du c	onjoin	it:																				
Date de naissance du con	njoint:	Jour		mois		an	née		Profe	essior	n du d	onjo	oint :										
Numéro de portable du co	njoint:									Autre porta			de njoin	t: [
DÉTAILS DU VOTRE PL	US PRO	CHE	(chaque	champ es	t obligate	oire)																	
Titre (veuillez préciser) :			Nom de amille :																				
Prénom:																							
Autre(s) prénom(s) :																							
Date de naissance:		mois		année			(Genr	e: M	ascul	in		Fe	émin	in:								
Numéro d'identité nationa obligatoire																							
Relation:																							
Numéro de téléphone portable :									re nu phor			le ·											
Adresse e-mail:									p	ic po	Ttub												
Coordonnées Numéro de maison/											ļ		1						!			·	
parcelle : Village:																							
Cellule:					T					Secte	eur:												
District:					İ				Provi	nce:													
COMPTES DÉTENUS AU	PRÈS D'	UTRE	S BANO	UES (c	bliga	toire)	(obliga	atoire)		ı						1	1	-	1	1			
S/N Nom et adresse						Nom			a				_ Nı	ıméı	o de	con	pte_		Stat	ut:a	ctif/d	orma	nt_
1 Nom et adresse	e de la ba	anque	ragerice			-NOIII	au Co	mpte					N		o de		pic		Stat	at . a			
2												T											

CONDITIONS GÉNÉRALES

Nous confirmons et acceptons que mes/nos compte(s) et toutes les transactions bancaires entre moi/nous (le « client », « moi » ou « nous ») et Guaranty Trust Bank Rwanda (la « banque ») seront régies par les conditions spécifiées ci-desso et/ou les termes de tout accord spécifique entre moi/nous et la banque ou, en l'absence de réglementation par l'une ou l'autre des conditions ou d'un tel accord, par les pratiques bancaires courantes au Rwanda.

- La Banque n'établira ou n'exploitera pas le(s) compte(s) demandé(s) tant qu'elle n'aura pas reçu les documents justificatifs requis pour le compte, une liste desquels a été fournie et est incluse dans ce formulaire de demande.
- La banque est par la présente autorisée à entreprendre toutes les procédures "Connaissez votre client" (KYC) La banque est par la présente autorisee a entreprendre toutes les procedures continues et la continue de la banque. Nous vous autorisons par la loi et/ou les réglementations applicables et/ou les politiques de la banque. Nous vous autorisons par la présente à débiter mon/notre compte sans préavis pour les coûts liés à de telles procédures KYC si la loi et les réglementations le permettent.
- 3. Je/nous autorise(ons) par la présente la banque à divulguer à tout moment et à toute fin, toute information relative à mes/nos données personnelles, comptes, transactions ou relations avec la banque, à l'un ou l'autre des bureaux, agences, succursales, filiales, affiliés de la banque, où qu'ils soient situés, aux fins d'administration de mon/notre compte ou à toute autorité gouvernementale, réglementaire, légale, judiciaire ou quasi-judiciaire, ainsi qu'à un agent ou à un entrepreneur engagé pour fournir des services pour le compte de la banque.
- 4. La Banque peut, sans préavis, imposer ou modifier les exigences de solde minimum pour mon/notre ou mes/nos compte(s) ou modifier les taux d'intérêt applicables ou les frais relatifs à mon/notre ou mes/nos compte(s) ou l'un d'entre eux.
- 5. La Banque est autorisée, si le solde créditeur de mon/notre compte est inférieur au solde minimum requis, à modifier les taux d'intérêt payables ou à clôturer le(s) compte(s).
- 6. La banque est autorisée à transférer de l'argent d'un compte de dépôt que je/nous détenons vers tout autre(s) compte(s) que je/nous détenons avec la Banque dont le solde est inférieur au minimum requis.
- 7. La Banque sera, en plus de tout droit de compensation ou de droit similaire prescrit par la loi, en droit, sans préavis, de combiner et de consolider tout ou partie de mes/nos comptes auprès de la Banque (sans aucune responsabilité envers la Banque) et/ou de compenser ou de transférer tout ou partie des sommes dues par moi/nous ou l'une de nous envers à Banque jeurdu de compenser ou de danserer tout ou partie des sommes dues par monitous ou une partie liée à la Banque contre tout argent que la Banque peut détenir pour monitorte compte ou pour tout autre crédit, que ce soit en espèces, chèques, valeurs, dépôts, titres, instruments négociables ou autres actifs m'appartenant/nou appartenant, qu'ils soient détenus sur un compte courant, un compte de dépôt ou autrement, et qu'ils soient en Frw ou dan toute autre devise (ci-après dénommée "devise étrangère").
- La Banque sera en droit de retenir et de ne pas rembourser tout montant qui lui est dû ou qu'elle détient en mon/notre nom La banque sera en droit de retenir et de ne pas remoourser fout montant qui lui est du ou qu'eile detteint en moninotre nom, jusqu'à ce que tous les montants dus par moi/nous ou la partie concernée à la Banque aient été remboursés ou déchargés intégralement et, aussi longtemps que ces montants n'ont pas été déchargés ou remboursés intégralement, la Banque sera en droit d'affecter tout montant ainsi dù à moi/nous ou détenu en mon/notre nom à ou vers le paiement et le déchargement des montants dus par moi/nous ou l'une de nous ou la partie concernée à la Banque. "Partie Concernée" signifie une entité dans laquelle le Client est un directeur/actionnaire; ou le/les conjoint(s) du client, frère(s)sœur(s), enfant(s) et/ou parent(s); ou une entité dans laquelle le conjoint, frère/sœur et/ou parent du client est un directeur/actionnaire.
- 9. Lorsque la Banque effectue une compensation, elle est autorisée à sa discrétion absolue, avec ou sans préavis à notre égard. Lorsque la Banque enectue une compensation, elle est autorisée à sa discretion absolue, avec ou sans preavis à notre égard à convertir toute somme en Frw ou en devises étrangères en la devise dans laquelle le montant dû a été contracté au taux de change officiel applicable pour les devises en question en vigueur au Rwandaau moment de cette conversion. Le taux de change est déterminé par la banque en fonction des conditions du marché au Rwanda.
- 10. Je/nous serai/serons responsable(s) de tous les coûts, frais et passifs découlant de l'achat, de la détention et de la vente d'investissements effectués en notre nom par la Banque, y compris, mais sans s'y limiter, tous les impôts, frais statutaires, droits ou prélèvements.
- La Banque est autorisée, en l'absence d'une instruction écrite contraire, à placer mes/nos fonds dans tout investissement approprié (ce qui, pour les besoins de cette clause, inclut, sans s'y limiter, les investissements dans les billets de trésorerie, qu'ils soient garantis par la Banque ou non) ou à les déposer, et à renouveler/réinvestir à l'échéance tout investissement ou dépôt effectué en mon/nos nom(s) aux mêmes modalités et conditions qui s'appliquaient à cet investissement/dépôt immédiatement avant son échéance ou à d'autres modalités et conditions que la Banque peut, à sa seule discrétion, considérer appropriées dans les circonstances
- 12. La Banque peut, sauf indication contraire de ma part/nous, conserver en mon/notre nom, sur une base de garde en lieu sûr, tout instrument d'investissement émis à l'égard d'un investissement effectué en mon/notre nom et, sauf accord spécifique contraire, je/nous n'aurai/aurons pas recours à la Banque pour la valeur ou la valeur de ces investissements.
- 13. Lorsque la Banque, en l'absence d'un accord préalable quant au taux d'intérêt et aux frais et charges qui s'appliqueront Exisque la Danque, en l'absencé u un accord prétable quant au taux unitéret et aux nais et charges qui s'appliquéront si mon/notre compte ou l'un d'eux devient débiteur, autorise à sa discrétion absolue un retrait qui a pour conséquence que mon/notre compte(s) ou l'un d'eux devient débiteur, la Banque sera en droit de facturer un taux d'intérêt et d'imposer des frais et charges qu'elle juge appropriés dans les circonstances, et je/nous acceptons de payer ces intérêts et frais à la
- 14. Je/nous acceptons que si je/nous donne/ons une instruction pour des paiements qui, dans l'ensemble, dépassent le montant Jernous acceptions que si jernous donnerons une instruction pour des patientents qui, dans l'entsemble, depassent le montant crédité sur mon/notre compte et contre lequel le paiement doit être effectué, la Banque se réserve le droit de refuser d'exécuter cette instruction ou, s'il y a plusieurs transactions, de sélectionner la transaction qui sera exécutée sans référence à la date d'envoi ou à l'heure ou à la réception de mes/nos instructions. Si la Banque, à sa discrétion, effectue un paiement pour lequel mon/notre compte n'est pas provisionné, nous confirmerons notre obligation de rembourser la Banque, que la Banque fasse ou non une demande, tout montant restant dû en plus des frais et intérêts qui y ont été accumulés
- 15. Si j'ai/nous avons un compte de crédit en devise étrangère auprès de la Banque, le solde créditeur de ce compte peut être détenu par la Banque auprès de toute banque ou institution financière qu'elle considère de premier ordre située dans tout pays où cette devise étrangère est un moyen légal de paiement. En conséquence, ce solde créditeur sera soumis à toutes lois et réglementations applicables au Rwanda et dans le pays où ce solde créditeur est détenu, et la Banque ne sera pas tenue responsable si le solde créditeur ou une partie de celui-ci devient indisponible en raison de l'une des lois et delevant le control de la celui-ci devient indisponible en raison de l'une des lois et delevant le celui-ci devient indisponible en raison de l'une des lois et delevant le celui-ci devient indisponible en raison de l'une des lois et delevant le celui-ci devient indisponible en raison de l'une des lois et delevant le celui-ci devient indisponible en raison de l'une des lois et delevant le celui-ci devient indisponible en raison de l'une des lois et delevant le celui-ci devient indisponible en raison de l'une des lois et delevant le celui-ci devient indisponible en raison de l'une des lois et delevant le celui-ci devient indisponible en raison de l'une des lois et delevant le celui-ci devient indisponible en raison de l'une des lois et delevant le celui-ci devient indisponible en raison de l'une des lois et delevant le celui-ci devient indisponible en raison de l'une des lois et delevant le celui-ci devient indisponible en raison de l'une des lois et delevant le celui-ci devient le celui-ci devient indisponible en raison de l'une des lois et delevant le celui-ci devient le celui-ci réglementations auxquelles ce solde créditeur est soumis.
- 16. Dans le cas où des effets non compensés crédités sur mon / nos comptes) par la Banque seraient ultérieurement impayés Danis le Cas ou des enters indirectionipenses decinies sui mior nos compress par la Banque est aent un troute minayes et / ou si la Banque est tenue de rembourser à la banque payante ou à toute autre partie tout ou partie de tout montant crédité sur notre compte pour quelque raison que ce soit. La Banque sera en droit de débiter mon / nos comptes) du montant de ces effets non compensés et / ou des montants remboursés, ainsi que des intérêts courus et des frais bancaires applicables.
- 17. Aucun manquement ou retard dans l'exercice de tout droit, pouvoir ou privilège conféré à la Banque par ces conditions ne constitue une renonciation à ces droits, et aucun exercice partiel de ces droits, pouvoirs ou privilèges ne préjuge de tout autre ou futur exercice de ces droits.
- 18. Si l'une des Conditions ou des dispositions spécifiées ici est invalide, illégale ou inapplicable pour quelque raison que ce soit en vertu de la loi, la validité, la légalité et l'applicabilité des conditions et/ou des dispositions restantes contenues ici ne seront en aucun cas affectées ou compromises.
- 19. Les commissions et frais seront prélevés conformément à la grille tarifaire standard de la Banque en vigueur à tout moment et dont des copies sont disponibles sur demande. La Banque se réserve le droit de modifier ses taux d'intérêt conformément à sa grille tarifaire standard et/ou à ses conditions de temps à autre.
- 20. Où ces conditions sont signées par une ou plusieurs personnes au nom du client, toutes ces personnes sont liées par ces terr
- 21. Toute communication de la Banque sera considérée comme effectuée dès qu'elle est envoyée à l'adresse la plus récente fournie par moi/nous et la date indiquée sur la copie de cette lettre ou sur la liste d'envoi de la Banque constituera la date à laquelle la communication a été envoyée. Toute déclaration ou confirmation de toute transaction entre molinous ou l'un de nous et la Banque sera réputée avoir été examinée par molinous et être concluante et contraignante, à moins que dans les 10 jours ouvrables à comp de la date spécifiée sur cette déclaration/confirmation, je/nous ou l'un de nous et valur par écrit qu'un élément contenu dar celle-ci est contesté, que cet élément ait été effectué ou non conformément au mandat donné de temps à autre par moi/nous à la
- 22. Je/nous comprends/comprenons et reconnaissons que les communications par courrier électronique, télécopie et verbal sont des supports de transmission non sécurisés et que si j'accepte que la banque accepte l'instruction de cette manière, je m'engage néanmoins à indemniser intégralement la banque pour toute perte qu'elle pourrait subir ou encourir en raison de l'honorer de mes instructions par lettre, courrier électronique, télécopie ou verbal, indépendamment de savoir si

celles-ci sont erronées, frauduleuses ou émises autrement qu'en conformité avec le mandat pour mon/mes compte(s), toute instruction de paiement émise conformément au mandat pour mon/mes compte(s) et portant ou prétendant porter la signature électronique ou par courrier électronique de la ou des personnes dont les signatures spécimen ont été fournies à la banque par moi/nous. La banque est par la présente autorisée à honorer et débiter mon/notre compte pour toutes les instructions/confirmations de palement émises ou fournies par molinous en utilisant un format préalablement convenu pour celles-ci, qui peut inclure, mais sans s'y limiter, des instructions/confirmations verbales ou écrites et, lorsque donnée oralement, une telle instruction orale peut, si elle a été préalablement convenue, impliquer l'utilisation de mots de passe spécifiques, et lorsque donnée par écrit, elle peut être donnée par lettre, télécopie ou courrier électronique.

- 23.Je/nous autorise/autorisons par la présente la Banque à débiter mon/notre compte des frais encourus pour l'émission des chéquier(s) pour le compte susmentionné. La banque ne sera en aucun cas responsable envers le client ou tout tiers pour avoir effectué un paiement sur la présentation d'un chèque, même par négligence, si la signature ou le conte été falsifié si
- Le client a facilité une telle falsification, ou Il y a eu une falsification antérieure d'un chèque du client sans que celui-ci n'ait émis d'objection
- 24. La banque accepte de valider tous les chèques ou autres ordres/instruments émis sur le 22. La banque accepte ue vainne fous les únetques ou audres d'internats unienns ainne sur compte mentionné, à condition que ces chèques ou ordres/instruments soient signés par moi/nous, et de débiter ces chèques ou ordres/instruments du compte en question, que c compte soit créditeur ou débiteur suite à ce débit. Toutefois, la banque se réserve le droit refuser tout découvert ou augmentation de découvert. En échange, je/nous acceptons :
- Je m'engage à assumer la pleine responsabilité de l'authenticité, de la validité et de l'exactitude de toutes les signatures apparaissant sur tous les chèques, ordres, lettres de change, billets à ordre, reçus et/ou autres documents déposés sur mon/notre compte.
- Je suis responsable de rembourser tout découvert avec les intérêts et de me conformer aux règles et aux nouveaux taux de la Banque tels que communiqués par la Banque de temps à autre
- Je dégage la Banque de toute responsabilité pour toute perte ou tout dommage subi par les fonds déposés auprès de la Banque en raison de toute ordonnance gouvernementale future. Joi. impôt, embargo, moratoire, restriction de change et/ou toutes autres causes hors du contrôle de
- Je conviens que tous les fonds figurant au crédit de mon/notre compte sont payables sur demande uniquement dans la devise locale en circulation
- Je m'engage à être lié(e) par toute notification de changement dans les conditions régissant le compte, envoyée à mon/notre dernière adresse connue, et toute notification ou lettre envoyée à ma/notre dernière adresse connue sera considérée comme dûment livrée et reçue par moi/nous au moment où elle aurait été livrée dans le cours normal du courrier.
- Les clients ne doivent pas écrire des chèques au nom des employés. Tous les chèques de dépôt doivent être établis au nom du client
- Je conviens que si un chèque crédité sur mon/notre compte individuel est retourné impayé, celui-ci peut m'être/nous être transmis à mon/notre adresse connue soit par porteur, soit par courrier.
- Je/nous note/nous notons que la banque n'acceptera aucune responsabilité pour les fonds remis à des membres du personnel en dehors des heures bancaires ou en dehors des locaux
- Je note également que l'attention m'a été attirée sur la nécessité de protéger mes/ mes codes d'accès et mots de passe pour les canaux de la banque en dehors de l'agence, y compris, mais sans s'y limiter, les guichets automatiques bancaires (ATM), la banque en ligne, la banque par téléphone, la banque mobile et la banque SMS, de sorte que des personnes non autorisées ne puissent y accéder. J'ai conscience que la négligence de cette précaution pourrait entraîner une charge sur mon/notre compte pour toute perte consécutive
- Je/ Nous reconnaissons que la Banque n'est nullement obligée d'honorer tout chèque(s) tiré(s) sur le compte, sauf s'il y a suffisamment de fonds dans le compte pour couvrir la valeur desdits chèques(s). Je/ Nous comprenons et acceptons que tout chèque(s) peut être retourné(s) impayé(s) mais, s'îl(s) est (sont) payé(s), nous sommes tenus de rembourser la Banque sur demande.
- Je conviens que tout désaccord avec les entrées figurant sur mes/notre relevés bancaires devra être signalé par moi/nous dans un délai de 15 jours ouvrables suivant l'envoi des relevés bancair En l'absence de réception par la banque d'un avis de désaccord sur les entrées dans les 15 jours suivant la date d'envoi de mes/notre relevé bancaire, il sera considéré comme exact.
- Je/nous note/notons que tout montant dû sur le compte courant sera sujet à des frais d'intérêts selon le taux fixé par la banque de temps à autre. La banque est autorisée à débiter du compte les frais bancaires habituels, les intérêts, les commissions et toute charge de service fixée par la Direction de temps à autre
- 25.Je/nous affirmons par la présente que je/nous sommes conscients qu'il est un crime selon les lois de la République du Rwanda d'émettre des chèques sans fonds suffisants dans mon/notre compte pour la valeur de mes/nos chèques et je/nous m'engage(ai) à assumer toutes les conséquences et/ou responsabilités découlant de mes/nos instructions à la Banque de payer des chèques tirés sur mon/notre compte lorsque ledit compte n'est pas suffisamment approvisionné pour la valeur de mes/nos chèques.

BANQUE ÉLECTRONIQUE

Nous confirmons et acceptons que les termes et conditions suivants régiront mes/nos transactions de banque électronique avec la banque. Les termes et conditions suivants régiront les services de banque en ligne de la banque

- 1. « Clients » désigne un client de la banque qui possède ou gère un compte auprès de la banque 1. « Clients » designe un client de la banque qui possede ou gere un compte aupres de la banque et est nommé dans le formulaire de demande. Si deux individus sont nommés, l'un ou l'autre ou les deux sont considérés comme des clients.

 « La Banque » désigne Guaranty Trust Bank (Rwanda) Ltd.

 « Carte » désigne la carte Mastercard Guaranty Trust Bank Rwf émise aux clients.

 « Titulaires de carte » désigne un client à qui une carte Mastercard Guaranty Trust Bank a été délivrée. La carte est la propriété de la Banque et sera restituée sans conditions de la model de cotte des values.

- condition et immédiatement à la Banque sur demande de cette dernière. « Service » désigne les services de Banque en ligne, de notification (alerte SMS) et
- de guichet automatique de la Guaranty Trust Bank (Rwanda) Ltd.

 «GENs » signifie « Guaranty Electronic Notification Services ».

 « Code d'accès, code de passe, nom d'utilisateur et mot de passe » désignent le

 code d'activation avec lequel vous accédez au système de service et qui est connu uniquement de vous.
- « Compte » désigne un compte courant, un compte d'épargne ou tout autre compte
- « Compte » désigne un compte courant, un compte d'épargne ou tout autre compt détenu auprès de la banque dans l'une de ses agences au Rwanda.

 « PIN » désigne le numéro d'identification personnel.

 « Guichet automatique » (ATM) désigne un distributeur automatique de billets qui délivre des espèces aux titulaires de compte via l'utilisation de cartes de débit/ crédit ou accepte les dépôts d'espèces.

 « Carte CashPlus » désigne la carte utilisée par un client pour initier des transactions sur les différents canaux de paiement électronique, tels que le quiche
- transactions sur les différents canaux de paiement électronique, tels que le guichet automatique, le point de vente et l'Internet.
- « Installation de messages sécurisés » désigne la fonctionnalité au sein du service « installation de inlessagles sectinises » designe la forticulmante au serin du service de Banque en ligne qui permet au client d'envoyer des messages électroniques (e. mail, SM à la Banque, y compris et sans limitation des messages au format fibre, des messages au format fibre ou des instructions pour effectuer des paiements, des demandes de chéquiers, de lettres de change ou pour l'achat ou la vente de titres et d'intérêts dans des fonds comm ues (e mail. SMS)
- 2. Le service permet aux clients de donner des instructions à la Banque par
- (a) du téléphone, du guichet automatique bancaire (ATM), du code PIN, du mot de (a) du telepriorie, qui gluciret autorinanque barnanie (et ini), du code r'in, du filor passe, du code d'accès, du nom d'utilisateur et du message sécurisé (courrier électronique, SMS), de la banque en ligne pour : (I) obtenir des informations sur les soldes des clients à la date de clôture des
- (i) obtenir des informations sur les soides des ciients à la date de cioture des affaires avec la Banque.

 (ii) obtenir des informations concernant tout instrument en compensation ou tout solde figurant sur le compte du client à la date de la dernière transaction sur le compte du client.
- (III) autoriser la Banque à débiter le compte du client pour paver des factures d'utilité spécifiées telles que l'électricité, les tarifs d'eau et/ou toute autre facture d'utilité specifiées telles que l'électricite, les tarits d'eau étou toute autre facture spécifiée par le client, sous réserve de la disponibilité du paiement de ces factures dans le cadre de ce service. (IV) autoriser la Banque à effectuer un transfert de fonds à partir des comptes du client vers tout autre compte auprès de la Banque. (V) autoriser la Banque à effectuer/arrêter toute ordonnance de paiement.

- (VI) autoriser la Banque à débiter le compte du client et à le charger sur une carte désignée.

- (b) À réception de l'instruction, la Banque s'efforcera d'exécuter rapidement l'instruction du client, sauf en cas de circonstances imprévues telles que des actes de Dieu, la force majeure et d'autres causes indépendantes de la volonté de la Banque.
- 3. Avant que le service ne soit disponible pour tout client, celui-ci doit avoir l'un ou plusieurs des éléments
- (i) un compte chez la banque
- (iii) une adresse e-mail valide (iii) un code d'accès, un nom d'utilisateur, un mot de passe ou un token
- authentificateur (iv) un code d'identification personnel "PIN
- (v) un numéro de téléphone portable ou fixe valide
- 4. Le code d'accès, le mot de passe et la sécurité de l'e-mail. Le client comprend que son code d'accès, son mot de passe et son e-mail sont utilisés pour donner des instructions à la banque et s'engage donc à:
- (i) ne jamais divulguer son code d'accès, son mot de passe ou son e-mail à qui que ce soit, sous aucun prétexte. (ii) ne pas écrire son code d'accès, son mot de passe ou son e-mail à un endroit visible pour éviter l'accès de tiers. (iii) autoriser et donner instruction à la banque pour qu'elle se conforme à toutes les instructions données par le biais du service
- (iv) une fois que la banque recoit des instructions données au moven du code d'accès, elle est en droit de supposer
- (iv) une fois que la banque reçoit des instructions donnees au moyen du code d'accès, elle est en droit de sup que ces instructions ont été données par le client et de s'y conformer en conséquence.
 (v) le code d'accès du client doit être changé immédiatement dès que quelqu'un d'autre en a connaissance.
 (vi) la banque est exemptée de toute responsabilité pour avoir suivi une ou toutes les instructions données au moyen du code d'accès du client si, de quelque manière que ce soit, le code d'accès devient connu d'un tiers.
 (vii) lorsque le client notifie la banque de son intention de changer son code d'accès devient connu d'un tiers.
 emémoire ou de la connaissance d'un tiers, la banque doit, avec le consentement du client d'en saisir un nouveau. À CONDITION que la banque ne soit pas responsable de tyut norte qui ce produit entre la présed de narde de mémoire du un cel d'accès eu de la connaissance d'un tier. ute perte qui se produit entre la période de perte de mémoire du code d'accès ou de la connaissance d'un tiers
- toute petre qui se produit entre la periode de petre de l'inelimera de code à accès du de la cominaissance d'un et le moment où le signalement est effectué auprès de la banque. (viii) une fois que le code d'accès du client est donné, il est une confirmation suffisante de l'authenticité de l'instruction donnée.
- inisauction odiniee. (ik) le client est responsable de toute instruction donnée au moyen de son code d'accès. Par conséquent, la banque ne sera pas responsable de toute instruction donnée au moyen du code d'accès du client.
- 5. Responsabilités du client
- 3. responsabilités du Cilein.
 (I) Le client s'engage à être absolument responsable de la sauvegarde de son nom d'utilisateur, de son code d'accès/code d'accès, de son PIN, de son mot de passe et en aucun cas, le client ne doit divulguer tout ou partie de ces informations à quiconque.
- (II) La banque est expressément exonérée de toute responsabilité découlant d'un accès non autorisé au compte et/ou aux données du client contenues dans les registres de la banque via le service, qui résulte de l'incapacité et/ou autrement du client à protéger son PIN, son code d'accès/code d'accès et/ou son mot de passe et/ou de ne pas se déconnecter complètement du système en permettant l'affichage à l'écran de ses informations de compte.
- (III) La banque est en outre déchargée de toute responsabilité en ce qui concerne la violation du devoir de confidentialité découlant de l'incapacité du client à observer et à mettre en œuvre scrupuleusement les dispositions de la clause 4 ci-dessus, et/ou des cas de violation de ce devoir par des pirates informatiques et d'autres accès non autorisés au compte du client via le service
- 6. Sous aucune circonstance, la Banque ne sera responsable de tout dommage, y compris sans limitation les dommages directs ou indirects, spéciaux, fortuits ou consécutifs, les pertes ou les dépenses découlant de l'utilisation de ce service ou de son incapacité d'utilisation par une quelconque partie, ou en relation avec une défaillance de performance, une erreur, une omission, une interruption, un défaut, un retard dans l'opération, une transmission, un virus informatique ou une défaillance de ligne ou de système, même si la banque ou ses représentants sont informés de la possibilité de tels dommages. Les liens hypertextes vers d'autres ressources Internet sont à la charge du client.
- Le droit d'auteur sur les cartes et autres informations propriétaires relatives au service, y compris les écrans ichant les pages, ainsi que les informations et le matériel y figurant et l'accord, sont la propriété de la Banque
- 8. Pour le bénéfice et la sécurité de nos clients et pour se conformer aux lois applicables, nous avons quelques directives obligatoires que nous appelons "règles de la route". La violation de ces règles est un motif de résiliation de ces services et la banque peut modifier ces termes et conditions pour une raison quelconque.

 Pour cette raison, le client s'engage à:
- (i) Fournir des informations précises. S'engage à fournir des informations vraies, précises et complètes sur lui-même telles que demandées dans nos formulaires d'inscription/ouverture de compte, et le client accepte de ne pas fausser son identité ou ses informations, ce qui peut inclure des noms d'utilisateur, des mots de passe ou d'autres dispositifs d'accès pour ces comptes.
- (ii) Respecter la loi. Le client accepte de ne pas utiliser le service à des fins illégales ou pour la transmission de matériel qui est illégal, harcelant, diffamatoire (faux et préjudiciable à autrui), envahissant la vie privée d'autrui, abusif, menaçant, obscène ou qui viole les droits d'autrui.
- (iii) Restrictions sur l'utilisation commerciale ou la revente. Le droit du client d'utiliser le service est personnel. par conséquent, le client accepte de ne pas céder ni de faire un usage commercial du service
- (iv) Droits de propriété. Le client reconnaît et accepte que la banque possède tous les droits sur les informations relatives au service, y compris son site Web et le contenu affiché sur le site. Le client n'est autorisé à utiliser ce contenu que selon les modalités expressément autorisées par le service. Le client ne peut pas copier, reproduire, distribuer ou créer des œuvres dérivées de ce contenu. La violation de l'une des règles (i-v) est un motif de
- 9. La Banque ne sera pas responsable de tout virus électronique que le client pourrait rencontrer lors de l'utilisation de ces services, les règles de la route s'appliquent.résiliation du service auprès de la banque

Clause de non-garantie

- 10. Le client comprend et accepte expressément que l'utilisation du service se fait à ses propres risques. Le service est fourni sur une base "tel quel" et "disponible". La Banque décline expressément toutes les garanties de quelque nature que ce soit, qu'elles soient explicites ou implicites, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier et de non: violation des droits de propriété intellectuelle.

- 11. La Banque ne garantit pas que : (i) le service répondra aux exigences du client, (ii) le service sera ininterrompu, ponctuel, sécurisé ou exempt d'erreurs, (iii) les résultats obtenus par l'utilisation du service seront précis ou fiables,
- (iv) la qualité de tout produit, service, information ou autre matériel acheté ou obtenu
- par le client par l'intermédiaire du service répondra à ses attentes.
- (v) toute erreur dans la technologie sera corrigée.
- 12. Tout matériel téléchargé ou obtenu autrement par l'utilisation du service n'est pas responsable des dommages causés au système informatique du client ou de la perte de données résultant du téléchargement de ce matériel. Aucun conseil ou information, qu'ils soient oraux ou écrits, obtenus par le client auprès de nous ou par l'intermédiaire ou à partir du service ne créera une garantie non expressément mentionnée dans ces conditions.
- 13. Le client accepte que la banque ne sera pas responsable de toute responsabilité, que ce soit des dommages directs, indirects, accessoires, spéciaux, consécutifs ou exemplaires, y compris, mais sans s'y limiter, les domages pour perte de profits, de la réputation, de l'utilisation ou d'autres pertes immatérielles, même si nous avons été informés de la possibilité de tels dommages, résultant de:
- (i) l'utilisation ou l'incapacité d'utiliser le service, (ii) les frais de substitution de biens et de services résultant de tout produit, données, informations ou services achetés ou obtenus ou des messages reçus ou des
- transactions effectuées par le service,
- (iii) l'accès non autorisé ou la modification de la transmission des données
- (iv) les déclarations ou le comportement de toute personne sur le service, ou (v) toute autre question relative au service.
- 14. Indemnisation. Sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de la part de la banque, le client accepte de protéger et de compenser intégralement la banque, ses affiliés et ses prestataires de services de toute réclamation de tiers, responsabilité, dommages, frais et coûts (y compris, mais sans s'y limiter, les frais juridiques) causés par ou découlant de l'utilisation du service par le client. de la violation des termes ou de la violation, par tout autre utilisateur du compte du client, de tout droit de propriété intellectuelle ou autre de quiconque.

- 15. Changements et interruption du service. La banque se réserve le droit de modifier ou d'interrompre, temporairement ou définitivement, le service à tout moment et sans préavis, afin de maintenir la sécurité et l'intégrité du service. La banque peut également suspendre l'accès du client au service à tout moment et sans préavis. Le client accepte que la banque ne sera pas responsable envers lui ou tout tiers pour toute modification ou interruption du service.
- (i) La banque ne sera pas considérée comme un agent ou un représentant juridique du client pour אין איז באוייקטט זיים פיום איז באיז איז איז באיז איז באיז איז באיז איז באיז איז באיז איז איז באיז איז איז באיז quelque raison que ce soit en raison de cet accord et/ou de toute autre partie que le client utilise ce service pour payer.
- (ii) Cet accord ne peut être modifié par le client ni par l'un des droits de la banque, sauf si la banque accepte par écrit ou si le client continue d'utiliser le service après réception d'un avis de toute modification proposée par la banque.
- (iii) Cet accord est personnel au client et le client ne peut pas le céder à qui que ce soit. (iv) Toute notification au client doit être faite par écrit via l'adresse fournie par le client à la bai toutes les adresses que le client a fournies à la banque. Toute notification à la Banque doit êtr faite par écrit et envoyée à l'adresse de la banque.
- (v) La Banque et le client sont des contractants indépendants, et rien dans cet accord ne sera considéré comme créant une association, un partenariat, une co-entreprise ou une relation de principal, d'agent ou de maître et serviteur, d'employeur ou d'employé entre les parties.
- (vi) Si l'une de ces clauses est jugée inexécutable, cette clause sera interprétée, autant que possible, afin de refléter les intentions des parties, avec les autres clauses demeurant en vigueur et effectives
- (vii) Les lois de la République du Rwanda s'appliqueront à cet accord.
- 16. Je/nous comprenons expressément que la Banque à sa seule discrétion, peut modifier ou 16. Jeinous comprenons expressement que la Banque, a sa seule discretion, peut modifier ou amender ses tarifs (commissions, frais et taux d'intérêt) appliqués aux produits et services mentionnés ici à tout moment, en fonction des conditions actuelles du marché monétaire au Rwanda, après l'expiration d'un préavis de 30 jours concernant les changements.Il est en outre entendu que tous les avis mentionnés ici seront réputés être valablement et suffisamment donnés s'ils sont envoyés par la Banque à mon/notre siège social ou à l'adresse indiquée ou fournie ici, et qu'ils seront réputés avoir atteint mes/nos adresses en temps réel (heure et date) de leur envoi par la Banque
- 17. Je/nous convenons également que le fait de ne pas divulguer tout fait/information matériel(le) que je/nous connaissons actuellement ou dans le futur, ou le fait de ne pas remédier à toute lacune dans les documents/l'information/autres détails, pourrait invalider ma/notre capacité à effectuer des transactions sur le compte. La Banque serait en droit de restreindre les opérations de mon/notre gouvernement du Rwanda à cette fin, ou de prendre toute autre mesure jugée appropriée par le la Banque.
- 18.Je/nous convenons également de fournir à la Banque toute autre information requise en raison de tout changement de loi, que ce soit au Rwanda ou à l'étranger, concernant le fonctionnement ou l'entretien du compte.
- 19. Je/nous indemniserons la Banque de toute perte/dommage qui pourrait être causé à la Banque en raison de tout défaut/erreur dans les détails fournis ici ou en raison de la fourniture d'informations incorrectes ou incomplètes de ma part/notre part.
- 20. Je/nous m'engageons/nous engageons à soumettre des données/informations ainsi que des documents KYC actualisés à des intervalles périodiques comme cela peut être requis par la Banque
- 21. Je/nous comprenons que le compte sera activé et que les débits seront autorisés uniquement après l'achèvement de la procédure de diligence raisonnable du client liée au KYC par la Banque.
- 22.Je/nous assurons la responsabilité de déclarer et de divulguer immédiatement, et en aucun cas au-delà de 30 jours (sauf en cas de force majeure), à compter de la date du changement, toute modification qui pourrait survenir dans les informations fournies lors de l'ouverture du compte bancaire. Je/nous m'engageons également à informer la Banque de tout changement dans mon adresse de communication
- 23. Je suis conscient(e) et j'accepte que le mineur qui atteint l'âge de 18 ans ou qui a été émancipé(e) aura tous les droits sur le compte que j'ai ouvert en son nom lorsqu'il/elle était enfant, et je recoi que mes droits en tant que tuteur prendront fin par la suite.
- 24. L'enfant devenu adulte à l'âge de 18 ans ou émancipé devra remplir le formulaire, le signer et fournir tous les documents requis pour être autorisé à accéder à son compte.
- 25. Je/nous affirmons et déclarons avoir lu et compris les termes et conditions de Guaranty Trust 28.Je/nous affirmons et declarons avoir lu et compris les termes et conditions de Guaranty Irus Bank (Rwanda) plc et ceux relatifs aux différents services offerts par la Banque, y compris, mais sans s'y limiter, la carte de débit, la banque en ligne, et la banque mobile. Je/nous acceptons de respecter lesdits termes tels qu'amendés/modifiés de temps à autre par la Banque, le régulateur ou le gouvernement, publiés au moyen de circulaires, notifications, panneaux d'affichage, sites web ou publications dans les journaux.
- 26 de/nous renoncons aux droits de cas échéant de recevoir un avis personnel concernant de 26. Je/nous renonçons aux droits, le cas échéant, de recevoir un avis personnel concerns telles modifications/amendements_le/nous convenons que les transactions et demandes effectuées sur mon/nos compte(s) par moi/la personne autorisée via internet, mobile, sous mon/notre identifiant d'utilisateur et mot de passe/PIN/OTP sont juridiquement contraignantes pour moi/nous, et je/nous suis/sommes responsable(s) du maintien du secret et de la confidentialité des informations d'authentification ainsi que de toute autre secret et de la contidentialité des informations d'authentification ainsi que de toute autre information) détail/OTP/INI. Je/nous acceptions que la Banque ait tous les droits de débiter mon/notre compte pour tout frais de service, dépense ou autre montant que la Banque est en droit/doit récupérer auprès de moi/nous. Je/nous autorisons également la Banque et acceptions de fermer/interrompre mon/notre compte sans aucun préavis en cas de violation de lois/règles/réglementations ou des termes et conditions de gestion du compte.
- 27. Le jeune adulte atteignant l'âge de 18 ans ou ayant été émancipé devra remplir le formulaire, le signer et fournir tous les documents nécessaires pour être autorisé à accéder à son compte

Bureau de crédit

Le client reconnaît que la banque consulte différents bureaux de crédit et agences de référence, et peut être tenue de divulguer les informations du client à ces bureaux de crédit dans le but de mener des vérifications sur le client. Le client accorde par la présente son consentement irrévocable et inconditionnel à la Banque et autorise expressément cette divulgation de toutes les informations sur ses comptes ou transactions avec la banque, à de tels bureaux de crédit et agences de référence sur ses comptes ou transactions avec la banque, a de tels bureaux de credit et agences de reference que ce soit localement ou à l'étranger, y compris des informations sur les directeurs et le personnel du client, les transactions et le comportement sur le compte du client, ainsi que les détails de tout paiement tardif ou non effectué que la Banque peut juger nécessaire. Le consentement ainsi donné décharge la Banque de toutes les responsabilités, réclamations et dommages pour une telle divulgation faite par la Banque à tout bureau de crédit en vertu du consentement accordé.

MANDAT DE COMPTE

(obligatoire)

(cocher la case ap		gle de c	ombina	aison		Signat	aire uniqu	ie	Signatu	ure co	njoint	e	Signa	ature ointe re	quise		
Signataire A																	
Nom:																	
Prénom: —														ph	oto ici	i	
Autres prénoms: —																	
_																	
Classe de signataire :																	
Type d'identification	: —																
Numéro d'identificati	on: ——																
Numéro de téléphon	e:																
Signataire B																	
Nom: —																	
Autres prénoms: —														ph	oto ic	i	
Classe de signataire : -																	
Гуре d'identification :																	
Numéro d'identificati	on:																
Numéro de téléphon	e: ——																
Signature et date : -																	
DÉCLARATION	(obligatoire)																
Je/Nous-													— der	mande/	′dema	ndon	S
par la présente l'ouve documents fournis sc																!S	
J'ai/Nous avons lu les	s termes et c	ondition	s régissa	int les ope	ératio	ns du comp	te qui son	t prése	entés au v	/erso (et acce	epton	s/accep	tons d'	être li	é(s) p	ar eu
1			3									· 					
1.	Nom					si	gnature				Jour		mois		a	nnée	
2	Nom					si	gnature				Jour		mois			nnée	
JURAT (Ceci doit être		que le cli	ent n'est	pas instru	ıit ou e			ormulai	re lui est l	lu par		·s)					
`	i i	·					'	е		Ċ							
Je suis d'accord pou et compris par moi a						connais qu'	il a été lu d	lairem	ent et de	mani	ère au	dible	, expliq	ué par ı	un inte	erprè	te
ce compils par more	Traine a app.		rempre	ince argica													
Marque du client:							Emp	preinte	e digitale	::							
-																	

Notarié: (Une procuration notariée est requise pour le signataire B qui signe au nom du propriétaire du compte lorsque ce dernier présente des handicaps visuels ou physiques).

Adresse de l'interprète:	
Numéro de mobile:	Langue d'interprétation:
Signature de l'interprète:	
POUR	JSAGE BANCAIRE UNIQUEMENT
Documents requis	(obligatoire)

Documents requis (obligatoire)		
vérifié	différé	renoncé
1) formulaire d'ouverture de compte dûment rempli		
2) spécimen de carte de signature dûment rempli		
3) photo passeport rescent		
4) Preuve d'identité: Passeport international, Permis de conduire, carte d'identité nationale (l'original doit être aperçu)		
5) Visa et permis de séjour (pour les non-Rwandais)		
6) Vérification d'adresse		
7) formulaire de consentement (pour les citoyens de l'UE)		
8) Évaluation des risques		
9) Acte de naissance (pour SKS uniquement)		
10) Déclaration de faits clé		
11) Une procuration notariée est requise pour le signataire B qui signe au nom du titulaire du compte lorsque celui-ci a une déficience visuelle ou physique		
12) Autres documents fournis		
Clarification des risques		
Identité Catégorie de risque du client faible risque risque moyen risque élevé:		
Code classification client: Code Secteur Economique:		
Type de Code des Déposants: Annual Turnover(Rwf 00	00):	

authentification pour les pe	ersonnes politiquement expo	osées (obligatoire)				
le client est-il une personne po	litiquement exposée? oui	non				
si oui, veuillez fournir des déta	ils:					
Vérification de l'adresse c	lient (le cas échéant)	(obligatoire)				
Adresse visitée						
commentaire sur location-man	rcher: —					
	ment:					
localisation-description du bât						
	iteur:	signature:		Jour	mois	année
certificat						
Je confirme par la présente qu	ue les informations contenues da	ans ce document son	t correctes et une repr	ésentation	fidèle du pr	ofil du client
Nom:	signatu	ıre::———		Jour	mois	année
Ajournement / renonciatio	n aux documents (le cas éche	éant) autorisés par				
Nom:	signatu	ıre:		Jour	mois	année
ouverture de compte auto	risée			304.		
·	_					
Code du gestionnaire de comp	ite					
compte ouvert par: Nom —		— signature: ———			date: —	
	CSO	3				
approuvé par: Nom —		— signature: ———			date: —	
	CHEF DES OPÉRATIONS					